

Compte rendu

Réunion Terrains de sports – 7 novembre - Belleray

Durée : 9h30-12h30

Présents :

- Mélany Martin, FREDON Grand Est
- Société Hege sols sportifs
- M. Alain Andrien, maire de Belleray, CAGV Verdun
- M. Fabrice Leclerc, CAGV Verdun
- M. Yvon Scotti, CAGV Verdun
- M. Gilles Chotel, Pont-à-mousson
- M. Jean-Etienne Barthélémy, Pont-à-mousson
- M. Philippe Miclot, Pont-à-Mousson
- M. Ludovic Jacquot, Ligny-en-Barrois
- M. Stéphane Colmant, Revigny sur ornain
- M. Alix Servais, Revigny sur ornain
- M. Denis Commandoux, FCB
- M. Mickaël Chiesura, Belleray
- M. Sébastien Roschbach, Marly
- M. Régis Brocard, Belleray
- M. Thierry Marchal, Belleray
- M. Mickaël Chiesura, Belleray
- M. Mathieu Lavina, Joueur au FCB

Résumé :

La demi-journée s'est déroulée en trois temps :

- Présentation des bases du 0 phyto sur terrains de sports
- Présentation des techniques mises en place par la commune de Belleray pour arriver au Zéro pesticide sur le terrain de sport
- Présentation des techniques d'entretien par la société Renova et démonstration de la machine Jocker 1800.

1. Les bases du 0 phyto

La démarche Zéro phyto sur terrains de sports demande une approche agronomique et peut prendre 3-5 ans :

- a. Bien connaître la conception de son terrain (drainage, fentes de suintement)
- b. Constater les problèmes (adventices bio-indicatrices, maladies, ravageurs)
- c. Profil cultural = l'auscultation (observation des horizons et maladies en profondeur)
- d. Analyse de terre = prise de sang (composition du sol)
- e. Espèces et variétés de gazon
- f. Opérations mécaniques

Les analyses de sol tous les 4 ans permettent :

- D'optimiser l'utilisation des engrais (plan de fertilisation)
- D'optimiser l'arrosage (calcul de la RFU réserve facilement utilisable)

2. Retour de la commune de Belleray

En avril 2018, Belleray a effectué des travaux de réhabilitation sur le terrain de foot pour conserver les 3 libellules dans le cadre de Commune Nature. Ainsi la société Renova a conseillé un sablage et un placage de gazon sur les zones de butts. Des subventions ont été débloquées par l'Agence de l'eau Rhin Meuse sur la partie réhabilitation.

La tonte est effectuée au mulching (plus court en été et plus long en hiver). Cet été l'arrosage a été effectué la nuit, 90 m³ ont été utilisés cet été.

Match 2 entraînements/ semaine

Match le dimanche, roulage des escalopes le samedi suivant.

Ce qu'il faudrait :

- Un 2nd terrain pour les entraînements pour conserver le terrain d'honneur en bon état.
- Une action mécanique afin d'épuiser les adventices/enlever le feutre présents dans le gazon et regarnir au printemps pour combler les espaces. Un regarnissage 2 fois par an est conseillé (printemps et automne)

Il a fallu 3 mois pour que le sable descende bien en profondeur et donne un résultat convenable.

L'objectif de la commune est que les joueurs s'amuse et passent un bon moment sur le terrain.

3. Présentation de Hege Sols Sportifs

La société Renova a présenté la machine Jocker 1800 polyvalente ayant une base en herse étrille. Pour compléter son action plusieurs personnalisations sont possibles : balais, désherbeur mécanique, semoir, rouleau ... Il existe en plusieurs tailles. Ses actions principales sont :

- Défeutrage sur gazon
- Démoussage sur gazon
- Coupe des feuilles des adventices sur gazon
- Eclatement des turricules de vers de terre
- Désherbage des zones perméables : schiste, sable, ...
- Nivellement des surfaces perméables

Pour les gazons de sport, la société conseille de passer le peigne, de ramasser, de regarnir, de fertiliser puis d'arroser.

Conclusion

Il a été relevé le manque d'information sur les subventions existantes et le manque d'accompagnement financier de la part des acteurs en orbite autour de la thématique « Terrains de

sports ». En effet, la Fédération Française de Football ne subventionne pas les travaux/réhabilitation permettant le Zéro pesticide sur les terrains.

Pour plus d'informations sur les subventions Fond d'Aide au Football Amateur : <https://www.fff.fr/fafa>

Il semble ainsi important de mobiliser l'ensemble des acteurs : collectivité, Club, Fédération, District, Ligue, Département, Région ... afin d'avancer dans le même sens, celui du respect de notre environnement et du développement durable. Cette mobilisation peut se faire via des propositions d'aides financières ou des réunions de concertation.